

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Comité Syndical du**  
**Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc**  
**& Vignobles**

**NOMBRES DE MEMBRES**

Affiliés > h. Comité syndical	En exercice	Montants part. A la Délibération
-------------------------------------	-------------	--

37	37	19
----	----	----

Séance du 29 février 2008

**Date de la convocation**

15/02/08

**Date d'affichage**

15/02/08

**Objet de la Délibération**

Rencontres du Conseil de  
Développement

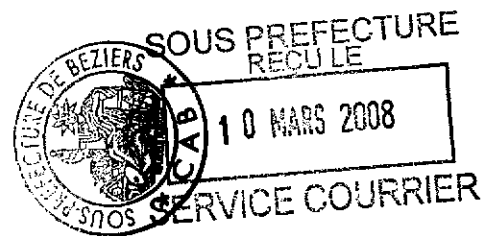
L'an deux mille huit

Et le vingt neuf

à onze heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP

Présents : MM

**J.ARCAS** (Conseil Général), **M.BOUBIS** (CdC Lirou-Canal), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.CALMETTE** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **A.CLAVERIA** (Bédarieux), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **J.HUC** (CdC Coteaux-Châteaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Rémy PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **G.SENEGAS** (CdC Saint-Chinian), **R.TASSIS** (Commune Poujol/Orb), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 06/03/08

et publication ou notification

du 06/03/08

## Objet : Rencontres du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement s'est structuré en 2007, avec un accroissement du nombre d'adhérents, des temps forts de formation et de réflexion sur son rôle, ses objectifs et sa place aux côtés du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Ce travail s'est concrétisé par la rédaction d'un guide de la participation, base du projet 2008-2013 du territoire.

L'une des priorités définies par le Conseil de Développement est de favoriser le lien entre le Pays et ses acteurs locaux. Par la nature variée de ses membres, il entend se positionner en tant que médiateur et encourager la tenue de réunions, de commissions, de forums, de rencontres et de débats thématiques ouverts largement à la population du territoire.

Le Conseil de Développement propose donc d'organiser en 2008 quatre journées, associant découverte du territoire et rencontre avec les acteurs locaux, organisées en deux temps :

- découverte d'une partie du territoire du Pays, avec un ou plusieurs intervenants chargés d'apporter des éléments de compréhension, des éclairages sur la situation économique, le paysage ou le patrimoine,
- rencontre avec les associations locales et les citoyens, en vue, d'une part, de présenter le Pays et le Conseil de Développement et, d'autre part, d'échanger avec les acteurs du territoire sur leur ressenti par rapport au Conseil de Développement et au projet territorial.

La communication passera par le site Internet du Pays, par les journaux locaux et une invitation sera adressée aux associations de chaque secteur.

Pour 2008, trois secteurs ont été retenus : le Minervoïs (printemps), les Monts d'Orb (début d'été), Capestang et le Canal du Midi (automne).

Une journée de rencontre est également prévue avec le Conseil de Développement du Pays Corbières-Minervoïs.

L'action pourra être reconduite en 2009 afin de parcourir l'ensemble du territoire du Pays.

Le budget prévisionnel des ces rencontres est de 4.400 €, pour lequel un cofinancement de 3.520 € est sollicité auprès du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, étant précisé que le Conseil de Développement ne disposant pas de moyens propres, une convention de mise à disposition de moyens a été signée entre les deux structures en novembre 2006.

Monsieur le Vice-Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le principe de ces rencontres
- se prononcer sur le budget prévisionnel et le plan de financement
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de ces rencontres, sur le budget prévisionnel et le plan de financement et l'autorise à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 29 février 2008.

Le Vice-Président,  
Jean-Luc FALIP

